

Le Ravelin Magazine

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE
CAMARET SUR AIGUES



À LA UNE
L'ABUM PHOTO D'UN ÉTÉ RÉUSSI !

PAGE 11 **HLM, UN HÉRITAGE EMPOISONNÉ**

PLAN D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES À L'HÔTEL DE VILLE ET À LA SALLE RENÉ ROUSSIÈRE

Littéralement parlant, Camaret ne peut plus se permettre de jeter de l'argent par les fenêtres ! Pour diminuer ses dépenses de fonctionnement, la municipalité s'est donc fixée d'importants objectifs d'économies d'énergies qui passent en particulier par une campagne d'isolation des bâtiments de la commune.

À l'exception d'une fine bande d'isolant posée il y a plus de 20 ans, la performance énergétique de l'Hôtel de Ville était proche de celle des bâtiments des années 60, autrement dit égale à zéro. Conséquence : des notes de chauffage faramineuses en hiver et, l'été, des dépenses d'électricité excessives pour l'air conditionné.

Comme tout particulier un tant soit peu soucieux de son porte-monnaie, la municipalité a donc pris la décision d'isoler l'ensemble des toitures du bâtiment de l'hôtel de ville et de son annexe :

- 222 m² de combles ont été isolés par soufflage de laine minérale permettant d'obtenir un coefficient R=10,
- 70 m² de toiture terrasse et bac acier ont été isolés par la pose de panneaux en mousse polystyrène. La performance énergétique de ces travaux permet d'obtenir un coefficient R= 5 à 7.
- Par ailleurs, l'étanchéité de la toiture, qui était défectueuse, a été renforcée et la pompe à chaleur a été remplacée.

Pour ces travaux d'un montant de 80 158 € H.T., la commune a sollicité une subvention de 24.047 € du Conseil régional dans le cadre de l'appel à projets « collectivité lauréate AGIR pour l'énergie ».

Les salles de réunion du complexe René Roussière enfin isolées !

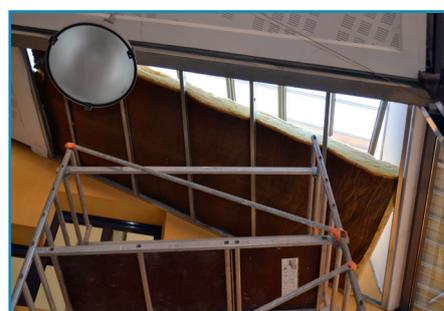
Les travaux d'isolation des salles de réunion du complexe René Rous-

sière touchent également à leur fin. Comme à la mairie, les travaux entrepris à la salle polyvalente laissent espérer une économie importante sur les dépenses de fluides et un meilleur confort pour les utilisateurs. Quatre chantiers distincts ont été conduits :

- Amélioration de l'isolation par l'extérieur par ajout de mousse expansive et étanchéité du toit terrasse,
- Installation de la climatisation réversible en lieu et place des anciens radiateurs et des climatiseurs,
- Reprise du faux-plafond dans les salles avec pose de dalles isophoniques sur structure métallique,
- Rénovation de l'éclairage.

Ces travaux sont estimés à 80.000 € environ.

Coût total des travaux d'isolation de l'Hôtel de Ville et de la salle polyvalente : 160.000 €, dont 136.000 € à la charge de la collectivité.





Chers Camarétois,

Tout au long de la campagne et dès le début de mon mandat, je me suis engagé à être un maire disponible et accessible. L'expérience de ces cinq premiers mois m'a conduit à quitter début septembre mes occupations professionnelles pour servir à 100 % Camaret et les Camarétois.

Le départ le 20 septembre de la directrice générale des services marque également un changement important dans la vie de la collectivité. Madame Rafaële Geslain dirigeait et coordonnait le travail du personnel municipal depuis six ans. Elle a saisi l'opportunité de se rapprocher de son domicile familial. A Bédoin, où elle exercera les mêmes fonctions, elle aura à relever d'autres défis importants. J'ai beaucoup apprécié la compétence qu'elle a déployée, accompagnant avec efficacité les chantiers lancés par la nouvelle équipe municipale.

Son successeur, M. Yann Baly, dirigeait mon cabinet depuis le printemps dernier. M. Baly est titulaire du grade d'attaché de la fonction publique territoriale. C'est un cadre expérimenté dont je connais les qualités et en qui j'ai toute confiance. Il rejoint ainsi sa filière d'origine où, je n'en doute pas, il mettra son dynamisme et toutes ses compétences au service de la collectivité.

A Camaret, comme partout en France, la rentrée a été marquée par la réforme des rythmes scolaires. Dans le contexte de crise économique et institutionnelle qui paralyse notre pays, ce n'était pourtant pas l'urgence ! Nous avons dû faire, qui plus est, sans aucune aide de l'Etat autre que de vagues promesses... Dans ces conditions, je partage avec le personnel municipal la fierté d'avoir réussi à mettre en oeuvre sans accroc ce service public gratuit qui permet aux enfants des écoles de

profiter de vraies activités encadrées par des animateurs et des bénévoles dévoués.

Cela ne nous a cependant pas détournés d'autres priorités importantes pour la commune. Comme par exemple l'achèvement des travaux du tour de ville sur lequel l'équipe municipale a planché tout l'été. D'ores et déjà, un bureau d'études travaille au projet. Celui-ci vous sera présenté à la fin de l'année. L'échéancier que nous avons fixé prévoit une phase de concertation préalable pour un début des travaux d'aménagement du cours du Midi au printemps. Le Ravelin y reviendra en détail dans son numéro du mois de décembre.

Je me réjouis également que nos arguments aient été entendus pour la réouverture d'une classe à la Souleïado. Camaret est une ville jeune qui doit faire de la place à ses enfants. La municipalité fait donc une priorité de l'accueil des familles et, l'un ne va pas sans l'autre, du développement du commerce et des services de proximité. Le retour du marché à Camaret tous les mercredis matin contribuera, j'en suis convaincu, au dynamisme du centre ville. C'est à nous tous désormais qu'il appartient de le faire vivre !

Après l'été, que nous avons voulu plus animé que d'habitude, comme en témoigne le succès du Point Info Tourisme, la municipalité entre donc maintenant dans une phase de travail intense qui va voir se concrétiser nos projets.

Bien cordialement,

Philippe de Beauregard
Maire de Camaret-sur-Aigues



PAGES 15-18

L'album de l'été

Sommaire

Camaret, village fleuri.....	P4
Tourisme : succès du point info	P5
Sécurité : extension de la vidéo protection	P7
Pendant l'été, les travaux continuent	P9
H.L.M.....	P11
Actualités	P19
Vie au village	P24
Le Ravelin, une longue histoire.....	P26
La parole à	P27

ENVIRONNEMENT

CAMARET, VILLAGE FLEURI

Les délégués du Comité régional de tourisme Paca ont passé la matinée du 17 juillet à Camaret dans le cadre de la candidature de la ville à l'attribution d'une 2^{ème} fleur au label «Villes et villages fleuris».

La délégation, composée de Charles Laugier, vice-président du Comité régional, Bernard Périn, Secrétaire général, Georges Philibert, membre du jury départemental des Bouches du Rhône, et Raymond Valéro, chef des services espaces verts et boisés de la ville de Salon de Provence, était accompagnée par une

stagiaire, Marine Pes, étudiante en management du tourisme international à l'IAE de Toulouse. Le Comité a été reçu à l'Hôtel de Ville par Philippe de Beauregard, Elvire Teocchi, 1^{ère} adjointe, chargée du tourisme, Hervé Auriach, adjoint aux espaces verts, et Michel Lagarde, adjoint aux bâtiments, ainsi que par M. Patrick

Largeron, responsable des espaces verts.

Le maire a rappelé aux délégués les enjeux fondamentaux du fleurissement pour notre ville : embellir durablement la cité, mettre en valeur son patrimoine, améliorer le cadre de vie des Camarétois et favoriser le tourisme. Le choix de la chapelle Saint-Andéol pour abriter le Point Info Tourisme s'inscrit dans cette stratégie.



C'est naturellement par le cœur de ville : le Ravelin, la place de l'Eglise, la place Travaco Siccomario, le parc de la Maison Bèque, la tour sarrasine, la chapelle Saint-Andéol et la place Abbé Joseph Persat, que s'est poursuivie la visite. Le parcours minutieusement mis au point par le service espaces verts s'est poursuivi avec la visite des installations du complexe René Roussière, de la crèche et des jardins familiaux, puis par un tour de ville qui a permis à la délégation de découvrir, outre les paysages naturels de Camaret, les aménagements d'entrée de ville, les jardins de l'Aygues et, pour finir, l'étang de la Gariguette, où les rafraîchissements ont été particulièrement appréciés. La visite s'est achevée autour d'un buffet partagé dans une ambiance bon enfant entre élus, délégués du Comité et employés des services techniques de la commune.



Une 2^{ème} fleur pour Camaret, On y croit !

Le jury délibérera en novembre. Quelle que soit la décision, la municipalité est fière d'avoir pu présenter à nos hôtes le visage souriant et accueillant d'une ville fleurie attentive aux conseils et désireuse de progresser encore ! ★

TOURISME À CAMARET



200 PERSONNES ACCUEILLIES CET ÉTÉ AU POINT INFO TOURISME

Grâce à l'ouverture du Point Info Tourisme, la chapelle Saint-Andéol a pleinement retrouvé cet été sa vocation patrimoniale et touristique.

C'est une jeune étudiante Camarétoise, amoureuse de son village, qui a assuré l'accueil du public. Les visiteurs ont été ainsi informés de toutes les manifestations de l'été, concerts, spectacles, expos et festivals organisés à Camaret et à proximité. La municipalité a également distribué un plan touristique des sentiers vigneron, des randonnées à pied et à vélo, des sites de balades et de loisirs, des principaux monuments de la ville et des solutions d'hébergement. Ce document qui a vocation à être enrichi sera réédité au printemps.

Avec une fréquentation moyenne de 30 visiteurs par semaine, un peu plus de 200 sur la période concernée, du 12 juillet à la fin août, l'expérience est une réussite. La municipalité envisage donc de pérenniser la struc-



ture et de relancer parallèlement à la chapelle un cycle d'expositions et de manifestations culturelles.

L'exposition-vente de peintures et sculptures de l'artiste camarétoise Michèle Maillet, initialement prévue pour durer une semaine, a ainsi pu être prolongée jusqu'à la mi-août. D'autres expositions sont d'ores et

déjà programmées. Sandrine Aulagnon et M-Thérèse Geslain présentent actuellement à la chapelle des icônes réalisées *a tempera*, jusqu'au 5 octobre. L'association Eclats de Lire et l'ONAC leur succéderont du 14 au 30 novembre pour des manifestations commémoratives du centenaire de la Grande Guerre auxquelles la municipalité s'associe. ★

Actualités, animations, vie économique et associative, documents administratifs...

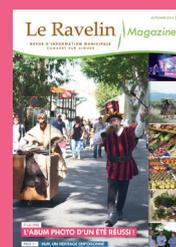
Trouver la bonne info, c'est facile :



www.camaret.org



Facebook



Le Ravelin

Une question ? accueil@camaret.org - Un interlocuteur ? 04 90 37 22 60

RÉUNIONS DE QUARTIER

Elles sont indispensables pour améliorer la vie quotidienne des Camaretois. Trois réunions de quartier impliquant les élus et les fonctionnaires ont eu lieu depuis avril.

Une réunion d'information organisée le 11 juin a réuni les riverains de l'avenue Fernand Gonnet, de la route d'Orange et de la rue du Blanchissage autour du maire, Philippe de Beauregard. Les échanges ont permis de faire le point sur les problématiques spécifiques au quartier. Parmi les sujets évoqués : la poursuite de la construction des logements HLM, l'entretien des rues et canaux, la sécurité, la signalisation routière et le ramassage des déchets ménagers. Un verre de l'amitié a clôturé la réunion. Plus tôt dans le courant du mois de mai, une réunion de quartier avait été organisée à la mairie pour discuter des problématiques du coeur de ville. D'autres réunions



Les réunions de quartier donnent lieu systématiquement à un compte-rendu opérationnel qui permet de valider concrètement la suite à donner. La dernière en date concernait la rue Marie Curie.

sont programmées à la rentrée afin d'évoquer concrètement la vie des quartiers. Les habitants concernés

sont prévenus individuellement par un message déposé dans leurs boîtes à lettres. ★

DU STATIONNEMENT POUR DYNAMISER LE COEUR DE VILLE

Nous l'avons promis... Il suffisait d'y penser : six nouvelles places de stationnement viennent d'être créées dans le centre de Camaret simplement en remplaçant les places longitudinales existantes par un marquage au sol en épis. La création de ces nouvelles places a pour but de dynamiser le commerce de proximité. Le futur aménagement du tour de ville prendra mieux en compte cette exigence formulée par les Camarétois.

Cours du nord : 5 places avant travaux - 7 places après travaux = 2 places créées.

Grand'rue : 2 places avant travaux - 4 places après travaux = 2 places créées.

Place Saint-Andeol :

3 places supprimées - 5 places créées = 2 places créées. ★



Le stationnement en épi permet de gagner des places.

TRANQUILLITÉ VACANCES, VIDÉO PROTECTION : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS



Le bilan de l'opération Tranquillité vacances vient de tomber, et il est éloquent : aucun des logements surveillés cet été par la Police municipale de Camaret n'a été cambriolé ! La vidéosurveillance vient elle aussi de prouver une nouvelle fois son efficacité en conduisant à l'interpellation éclair le 1^{er} septembre de trois individus qui avaient commis des vols et des dégradations sur des voitures quatre jours auparavant.

Le 28 août à 8 heures du matin, c'est un employé des services techniques de la commune qui est le premier à donner l'alerte : cours du Levant, chemin du stade et avenue Louis Pasteur, plusieurs véhicules ont été vandalisés, vitres brisées, roues volées. En tout, quatre voitures ont été endommagées. La Police municipale procède aux premières constatations d'usage et alerte la brigade de gendarmerie qui dépêche alors une patrouille.

La coordination entre les forces de l'ordre est ensuite exemplaire. Immédiatement après réception des plaintes, la gendarmerie demande à la Police municipale de procéder à la lecture des enregistrements des caméras de vidéo protection. Ceux-ci révèlent la présence de trois individus tournant autour des véhicules. Le jour même, un témoignage vient confirmer cette piste et, le 1^{er} septembre, la gendarmerie interpelle les suspects. Grâce à la vidéo protection et à la coordination parfaite entre la gendarmerie et la police municipale, quatre jours seulement auront été nécessaires pour boucler l'enquête.

Une surveillance renforcée

Ce succès vient s'ajouter au bilan particulièrement positif de l'opé-

ration Tranquillité vacances. 82 Camarétois ont bénéficié depuis le début de l'année, la plupart cet été, de ce service gratuit proposé par la Police municipale en partenariat avec la gendarmerie nationale. Durant ces huit mois, les habitations concernées ont fait l'objet d'une surveillance renforcée qui a permis de faire diminuer les cambriolages pendant la période estivale.

Dans ce contexte, l'annonce de la prochaine mise en oeuvre de la participation citoyenne, ex-Voix vigilants, a été très bien accueillie. Dans un premier temps, le dispositif sera appliqué dans un large secteur nord-ouest de la ville compris entre le chemin de la Chapelle, au sud, et la rue Buisseron, à l'est, puis étendu en fonction des besoins.

Au cours de l'été, les élus sont donc allés à la rencontre des habitants pour leur expliquer le principe. D'ores et déjà, une dizaine de volontaires ont accepté de se porter référents. En lien avec les habitants du quartier, leur rôle consistera à alerter la Gendarmerie et la Police municipale de tout événement suspect ou tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins, eux ou leurs voi-

sins. Des réunions d'échange et de retour d'expérience seront ensuite régulièrement organisées entre les référents, le Maire, les élus à la sécurité, la Police municipale et la Gendarmerie.

Police municipale : cours du Midi.
Tél. : 04 90 37 82 66. Gendarmerie : 17.

3 nouvelles caméras de vidéo protection

La municipalité a décidé d'étendre le réseau existant de vidéo protection. Pour ce faire, trois nouvelles caméras vont être prochainement installées à des emplacements stratégiques. Deux caméras fixes seront posées à l'angle de l'avenue Fernand Gonnet et de la rue du Patiol, chacune orientée dans un sens différent. La troisième caméra est rotative. Elle sera posée cours du Nord à l'intersection avec la route de Travaillan. L'équipement est coûteux : 25.000 €. Mais dissuasif comme outil de prévention et efficace pour identifier les éventuels suspects. La ville a donc déposé une demande de subvention auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) qui peut atteindre 30 %, soit environ 6.750 €.

TRAVAUX

CHEMIN DE LA DAME ASSAINISSEMENT ET BANDE DE ROULEMENT REFAITS À NEUF

Depuis 2009, c'est la CCAOP qui a la charge de l'assainissement collectif. La communauté de communes réalise par conséquent les travaux d'extension, de réhabilitation et de création des ouvrages d'eaux usées.

À la demande de la municipalité, l'intercommunalité vient ainsi de réaliser l'extension du réseau public de collecte des eaux usées sur une portion du chemin de la

Dame, longue de 550 mètres, qui va de la rue Jean Moulin à la rue Buisseron. Les travaux ont été réalisés du 12 mai au 23 juillet par un groupement d'entreprises (Rouvière / Rampa / Teyssier) pour un montant global de 123.827 € TTC. Parallèlement, l'état de la chaussée étant fortement dégradé par les travaux successifs et la circulation, la commune a décidé de refaire l'enrobé. C'est l'entreprise Eiffage qui a réalisé le revêtement, pour un mon-

tant de 56.000 €, dont la CCAOP a pris 14.000 € à sa charge correspondant à la superficie de la tranchée ouverte pour réaliser la pose du réseau d'eaux usées.

Pour mémoire, à Camaret, les réseaux d'eaux usées de la rue Jules Ferry (2010), de la rue Marie Curie (2012), d'une partie du tour de ville (2011 et 2013), et du chemin Coufiches (cette année) ont été précédemment refaits à neuf. ★



Qui paye quoi ?

Au chemin de la Dame, les travaux ont globalement coûté 180.000 €, répartis entre la ville (42.000 €) et la CCAOP (138.000 €). Il faut cependant garder à l'esprit que Camaret est le plus gros contributeur de l'intercommunalité.



TRAVAUX EFFECTUÉS AU PRINTEMPS ET PENDANT L'ÉTÉ

Les services techniques de la ville effectuent quotidiennement des travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments et des équipements municipaux. Tour d'horizon en images.

- 1. Maternelle : remise en peinture de la cantine, réfection du tracé des parcours dans la cour. L'amphithéâtre de l'école maternelle a été réaménagé pendant les vacances de Pâques. Ecole des Amandiers : remise en peinture de la bibliothèque.
- 2. Crèche : après la pose de dalles isophoniques dans la cuisine et dans la salle de motricité, en avril, la commune a remis en peinture les trois salles d'activités, avec pose de revêtement mural plastique à 80 cm de hauteur.
- 3. Mémorial : réfection du panneau suite à des dégradations.
- 4. Stade d'honneur du foot : pose d'un nouveau banc.
- 5. Centre de loisirs : rénovation d'une table.
- 6. Local de pétanque : rénovation de la façade.
- 7. Stade du moto ball : réalisation d'un rail.
- 8. Ex-Serpent Noir : mise en sécurité des accès après un départ de feu.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN PROJET DE BIOMÉTHANISATION À 5 MILLIONS D'EUROS



Le projet concerne une parcelle située à côté de Raynal et Roquelaure. Il faudra un an avant d'obtenir le feu vert de la préfecture, avant de passer au stade de l'enquête publique. La mise en service de l'unité de biométhanisation ne devrait donc pas intervenir avant la fin 2016 au plus tôt.

Mais les clients se bousculent déjà. Un groupement d'entreprises d'Avignon, d'Orange, de Carpentras et de Camaret, avec Raynal et Roquelaure à sa tête, s'est d'ores et déjà constitué. Si l'unité de production reçoit les autorisations administratives nécessaires, ce sont ainsi 15.000 tonnes de déchets des industries agroalimentaires du département qui devraient transiter chaque année par les cuves à digestat d'Opale Energies Naturelles. De quoi produire assez de méthane pour alimenter en gaz un millier de foyers !

Car, contrairement à d'autres projets existants (en Europe, l'Allemagne est sur ce point très en avance), où le biométhane obtenu est utilisé pour faire fonctionner des turbines électriques ou produire de la chaleur, Opale compte injecter directement le gaz ainsi produit dans le réseau domestique. Ce choix a été dicté par la proximité des canalisations de Grdf en limite de site... mais aussi par le renchérissement du coût du gaz qui assure ainsi la rentabilité de l'entreprise. Quant aux déchets, le digesta, ils constituent un engrais de qualité. On est donc dans un cycle vertueux. L'ensemble du processus se déroule dans un environnement confiné, il n'y a donc aucune nuisance olfactive.

L'entreprise

Opale Énergies Naturelles s'appuie sur une expérience de plus de dix ans dans le développement de projets

Transformer les déchets organiques en gaz naturel et en engrais et réduire du même coup les émissions de gaz à effet de serre, c'est le projet révolutionnaire mais parfaitement au point porté par l'entreprise gardoise Opale Energies Naturelles. Les dirigeants de la société l'ont récemment présenté aux élus municipaux.

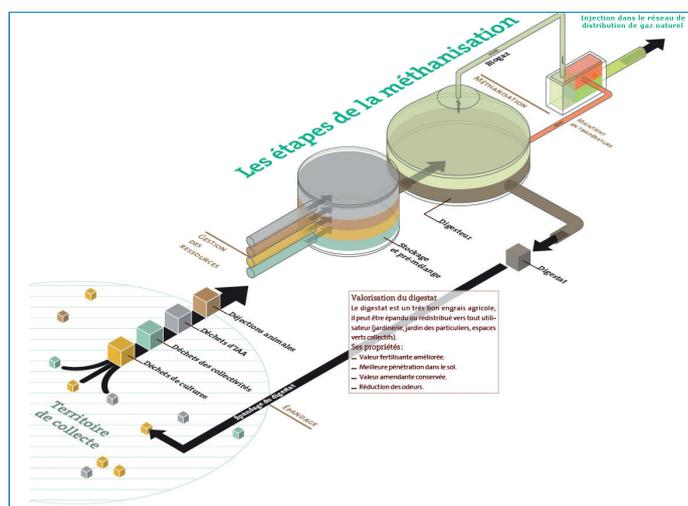
d'énergies renouvelables dans les domaines de l'éolien et du biométhane.

Le principe de la méthanisation

Les déchets organiques entrent de façon naturelle dans un processus de dégradation entraînant une production de méthane. Le principe industriel de la méthanisation est d'accélérer ce processus dans un milieu confiné (digesteur) privé d'oxygène. C'est ce procédé biologique accéléré qui déclenche la production de biogaz. Après filtration, le biogaz collecté peut-être soit directement injecté dans le réseau de gaz naturel, soit servir à produire de l'électricité et de la chaleur.

Un procédé écologique

Le méthane (CH₄) est un gaz à effet de serre 23 fois plus impactant pour la nature que le dioxyde de carbone (CO₂). le fait de le capter et de le valoriser par un procédé de méthanisation permet de diminuer, de façon conséquente, la libération de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. ★



H.L.M.

UN HÉRITAGE EMPOISONNÉ

Les HLM de l'avenue Fernand Gonnet, dits « Le Lys de Camaret », font figure de serpent de mer. Commencés en juillet 2011, les travaux ne sont toujours pas achevés. Ils sont mêmes carrément au point mort depuis que le promoteur de l'opération immobilière a mis la clef sous la porte. Le Ravelin fait le point.

Le permis de construire déposé en 2010 portait sur un programme de logements de 3.897 m² en R+2, soit le maximum autorisé par le COS* : 40 logements collectifs et 6 villas groupées possédant chacune son boxe de garage. Un courrier de l'architecte du projet adressé à l'ancien maire de Camaret en juillet 2009 faisait mention dès cette époque d'un « partenariat avec Mistral Habitat ». Mais ce n'est qu'ultérieurement, et sur une simple demande adressée à la préfecture, que Mistral Habitat a été autorisé à donner au projet un caractère social.

Le bailleur HLM vaclusien a acheté l'ensemble immobilier pour 4,2 millions d'euros en l'état futur d'achèvement. Les ouvrages conçus avec ce type de contrat deviennent la propriété de l'acquéreur au fur et à mesure de leur exécution ; l'acheteur est tenu d'en payer le prix à mesure de l'avancement des travaux. Le vendeur conserve les pouvoirs de maître d'ouvrage jusqu'à la réception finale. Autrement dit, Mistral Habitat est désormais propriétaire d'une coquille vide.

Le promoteur ayant fait défaut, c'est sa compagnie d'assurance, dans le cadre de la garantie financière d'achèvement, qui doit logiquement prendre le relais. Mais cette simplicité apparente est trompeuse : les procédures sont en effet complexes et généralement très longues, des expertises sont nécessaires pour juger de la conformité des travaux déjà exécutés et l'acquéreur doit continuer à régler les mensualités de ses crédits.

En l'occurrence, il faut savoir que la ville de Camaret est caution pour moitié avec le Conseil général des sommes empruntées par Mistral Habitat. Pour Camaret, l'engagement porte sur un peu plus de 2 millions d'euros.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le Maire, Philippe de Beauregard, a récemment reçu un représentant de la direction de Mistral Habitat. Celui-ci lui a indiqué qu'un expert a été nommé. Son rapport est en cours d'élaboration. L'assurance pourrait ensuite reprendre le dossier en main pour faire achever les travaux. Mais il a été impossible à la Ville d'obtenir de Mistral Hab-



tat un calendrier plus précis.

C'est sans compter sans d'éventuelles malfaçons. Or, on sait que les entreprises qui ont travaillé sur le chantier ont été condamnées pour travail clandestin ! Dans ces conditions, les candidats risquent de ne pas se bousculer...

* Coefficient d'occupation des sols.

PEDIBUS



Philippe de Beauregard a donné le coup d'envoi du pédibus le 4 septembre.

Pour la cinquième année consécutive, la municipalité et les parents d'élèves accompagnateurs relancent le « pédibus ». Le pédibus est un mode de déplacement qui permet aux enfants d'effectuer à pied en toute sécurité les trajets scolaires du matin avec des bénévoles dévoués. Il fonctionne avec des circuits, des horaires de passage et des arrêts réguliers. Un groupe d'adultes volontaires encadre et accompagne les enfants.



Comme chaque année, nous sommes à la recherche de nouveaux accompagnateurs pour faire vivre l'autobus pédestre. Inscrivez-vous sur le site internet www.camaret.org ou à l'accueil de la mairie : 04.90.37.22.60. ★

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EST APPLIQUÉE À CAMARET DEPUIS LA RENTRÉE

La municipalité camarétoise applique depuis la rentrée la réforme des rythmes scolaires conformément à la loi. La semaine scolaire compte désormais quatre après-midis et cinq matinées et les enfants inscrits aux TAP bénéficient de 3 heures d'animations extra-scolaires supplémentaires.

Quand ?

À la maternelle, les enfants inscrits bénéficient de quatre créneaux d'animations de trois-quarts d'heure chacun les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h15. Les enfants des écoles élémentaires sont quant à eux pris en charge deux fois par semaine, les mardis et vendredis, de 15h à 16h30.

Par qui ?

Les activités proposées dans le cadre de cette réforme sont assurées pour partie par des animateurs et des éducateurs sportifs diplômés employés par la ville de Camaret, et pour partie par des bénévoles membres d'associations culturelles et de loisirs et de clubs sportifs de Camaret. D'autres agents municipaux y participent : bibliothécaire, pompier et police municipale notamment.

Comment ?

Le cycle des activités a été découpé en fonction des congés scolaires.

Ainsi, le premier cycle d'activités couvre la période qui va de la rentrée à la Toussaint. La deuxième ira de la Toussaint aux vacances de Noël, et ainsi de suite. Cinq cycles sont ainsi prévus pour couvrir l'année entière.

Où ?

Les activités proposées aux plus petits sont dispensées sur place à l'école maternelle et à la Maison Pour Tous par les ATSEM, avec l'aide des animateurs et de la bibliothécaire. Les enfants des écoles élémentaires sont amenés pour leur part à fréquenter le centre de loisirs, la Maison Pour Tous, le dojo, le complexe sportif de la salle Roussière ou le terrain de foot, selon les activités proposées si elles ont été choisies.

À retenir

- Les enfants de l'école Mistral terminent les TAP les mardis et vendredis à 16h30 au dojo et ceux de l'école des Amandiers les mardis et vendredis à 16h30 au centre de loisirs.
- Le mercredi, la restauration scolaire est assurée dans les écoles (pour les élèves des écoles élémentaires) et au centre de loisirs (pour les maternelles). Les enfants inscrits à l'ALSH seront ensuite directement conduits au centre de loisirs.
- L'accueil de loisirs périscolaire fonctionne tous les jours comme d'habitude le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.
- La Gare aux Enfants est ouverte le mercredi à partir de 13h30.

Pour les communes de petite taille comme Camaret, cette réforme est évidemment très lourde à porter sur le plan matériel et financier et nécessite la mise en œuvre d'une organisation complexe. Malgré tout, la municipalité a fait tout ce qui est en son pouvoir pour que la rentrée se passe du mieux possible en dépit des ouvertures de classes programmées à la dernière minute par l'Éducation nationale. Si cependant des ajustements s'avéraient nécessaires, vos élus les mettront en œuvre pour améliorer le fonctionnement des TAP.

EN SAVOIR PLUS

Point Information Jeunesse (PIJ) : du lundi au vendredi de 13h à 17h45 - 3, allée des Sports - pij@camaret.org. ★

Nouveaux horaires depuis la rentrée

École maternelle

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h15-16h30 (TAP de 13h30 à 14h15)

Écoles élémentaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30

Lundi, jeudi : 13h30-16h30
Mardi, vendredi : 13h30-15h00 (TAP de 15h00 à 16h30).

La réforme en chiffres

- 130 enfants de maternelle
- 270 élèves des écoles élémentaires
- 16 animateurs

Saint-Andéol pas concerné

Les enfants inscrits au groupe scolaire privé Saint-Andéol ne sont pas concernés par la réforme des rythmes scolaires.

SOULEIADO : LA MOBILISATION A PAYÉ !

La réouverture de la classe de grande section de maternelle fermée au printemps par l'inspection académique a été annoncée quelques jours seulement avant la rentrée scolaire.

« Super nouvelle ! C'est génial de savoir qu'on n'a pas fait tout ça pour rien ! » « Bravo à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour le respect des enfants et de l'ECOLE ». Les réactions sur le facebook de Camaret sont à la mesure du soulagement des parents d'élèves et des enseignants qui redoutaient des classes surchargées au détriment de l'accueil des enfants et de la qualité de l'enseignement.

175 enfants sont inscrits cette année à La Souleiado. Au vu de ce chiffre, équivalent à celui des années précédentes, l'inspection académique a logiquement décidé de rouvrir la classe.

La municipalité s'est largement impliquée aux côtés des parents d'élèves pour obtenir cette réouverture. La commune a notamment distribué 2.000 tracts aux Camarétois et a multiplié les contacts avec la base aérienne pour inciter les parents à anticiper l'inscription de leurs enfants. Le maire s'est également directement adressé à l'inspection académique pour contester la logique de cette fermeture et les services de la commune sont restés mobilisés tout l'été pour



La municipalité est attentive au confort des enfants.

tenir informée l'Education nationale de l'évolution des inscriptions.

Dès la décision connue, la municipalité a loué un local modulaire pour accueillir les 26 enfants de grande section dans les meilleures conditions possibles. Pour autant, il n'y a pas de garantie sur la pérennité du maintien de la classe dans les prochaines années. La mobilisation reste donc d'actualité. ★

ATSEM : UN CHOIX ASSUMÉ

Suite à la réouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle de la Souleiado, et après échanges avec les personnels et le directeur de l'établissement, la municipalité a décidé de ne pas augmenter le nombre d'ATSEM actuel, soit 6 agents effectivement présents pour 7 classes.

Aucune classe n'est lésée : la mise en place d'un planning de modulation, tenant compte du niveau, du nombre d'élèves et des besoins de chaque classe ainsi que la qualité de nos agents permettent d'assurer un service aussi performant que les années passées.

De plus, une classe bénéficie de la présence de deux enseignantes (une titulaire et une stagiaire).

Cette décision est la conséquence directe de la réforme des rythmes scolaires. La mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires génère en effet de nouvelles charges matérielles et financières très lourdes que la commune doit impérativement compenser. Toutes les communes de France subissent cet état de fait regrettable, conséquence d'un désengagement toujours plus important de l'Etat. Or, il n'a jamais été question dans notre esprit de confier aux ATSEM le ménage complet des locaux, comme cela nous a été suggéré afin d'économiser sur le poste « ménage ». Les agents territoriaux qui assistent les institutrices pendant les cours ont un travail qui

est en soi déjà très exigeant. Il nous a donc paru préférable de préserver la qualité du travail pédagogique en recrutant un agent d'entretien plutôt que de leur imposer une tâche supplémentaire les éloignant de leur mission.

Nous faisons d'ailleurs toute confiance au professionnalisme des ATSEM, et les parents peuvent être confiants dans leur capacité de s'organiser pour absorber conjointement avec les enseignants l'éventuel surcroît de travail.

La collectivité est consciente d'avoir opéré un choix difficile, mais celui-ci était le seul qui puisse garantir la qualité de l'enseignement sans peser encore plus lourdement sur notre budget éducation. ★

UN CLUB À L'HONNEUR : L'AVENIR SPORTIF CAMARÉTOIS

2014 a été une très très grande année pour le football camarétois et c'est donc tout naturellement que Philippe de Beauregard et Jean-Michel Marlot, adjoint aux sports, ont voulu marquer le coup en mettant à l'honneur l'Avenir Sportif Camarétois, ses dirigeants, ses entraîneurs, les bénévoles, l'ensemble des joueurs, tous les adhérents du club et ceux qui de près ou de loin sont liés à la belle aventure du football à Camaret. Citons en particulier le Président du club, M. JEAN-PIERRE SOLER, le Président d'honneur, M. ROBERT GUIZZARDI, les trois entraîneurs : YANN GUILIANI pour l'équipe première, BERNARD LUC pour la 1^{ère} division et STEVE NOISSETTE pour les moins de 17 ans, ainsi que l'ensemble des joueurs.

Pour mémoire, rappelons les performances de nos équipes de football cette saison :

- » L'équipe première : elle termine championne de PHB et se retrouve ainsi mécaniquement promue en PHA. Il faut remonter à 1963 pour trouver trace d'une pareille performance.
- » L'équipe réserve : elle évoluait jusqu'à présent en 2^e Division. Elle aussi est promue cette année et elle accède à la 1^{ère} Division.
- » L'équipe des moins de 17 ans : elle passe de pré-Excellence en Excellence !

Cette triple promotion ne relève donc pas seulement de la performance sportive. C'est tout un travail, l'investissement du club sur plusieurs années, à commencer par l'encadrement des jeunes, qui trouve ainsi sa récompense. Le bonheur est donc total puisque ce résultat historique démontre que l'Avenir Sportif



Camarétois a su créer un élan qui a profité à tous les licenciés.

Pour marquer l'événement, la municipalité avait organisé une soirée festive à l'espace René Roussière le 20 juin au cours de laquelle l'ensemble des joueurs et du staff se sont vus remettre chacun une médaille et des maillots. Le club a reçu une plaque commémorative pour l'ensemble de ses performances. ★

ASC : SOUTENEZ VOTRE EQUIPE ! Calendrier officiel de PHA 2014

A domicile	
19 octobre	Camaret - Avignon
9 novembre	Camaret - Cavaillon
30 novembre	Camaret - Entraigues
14 décembre	Camaret - Barbentane

A l'extérieur	
5 octobre	Villeneuve - Camaret
2 novembre	Monteux - Camaret
23 novembre	Val Durance - Camaret
21 décembre	Pernes - Camaret

30 MAI - 1^{ER} JUIN

CAMARET EN FÊTE

Concerts, fête foraine, concours de pêche et de pétanque, rencontres de foot et de motoball, feu d'artifice... La fête votive marque traditionnellement le coup d'envoi de la saison estivale à Camaret. Un début en fanfare !



8 JUIN

UNE BALADE TRÈS GOURMANDE

Une ambiance de folie régnait le 8 juin sur la balade gourmande du Plan de Dieu ! Un grand merci aux bénévoles qui ont accompagné et servi les 853 marcheurs sur les 9 km du parcours tracé dans les vignes, aux vignerons du Plan de Dieu et à leurs familles qui ont participé à la réussite de cette belle journée avec l'entrain et la générosité qu'on leur connaît, aux Disciples d'Auguste Escoffier qui avaient préparé un menu d'exception et dont le grand cœur à l'ouvrage a été particulièrement apprécié, aux musiciens, à nos amis charretiers qui ont transporté dans leurs calèches les marcheurs fatigués, aux services techniques de la commune, à ceux qui ont balisé le terrain, aux élus pour leur disponibilité et, bien entendu, aux participants de cette (très) chaude mais inoubliable journée !



18 JUIN

8^{ÈME} JOURNÉE OLYMPIQUE

C'est avec beaucoup d'émotion et une réelle fierté que Rachid, le jeune handicapé qui avait été choisi par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vaucluse pour parrainer la 8^e Journée Olympique, la 1^{ère} organisée dans notre ville, a ouvert ce rendez-vous annuel placé sous le signe du sport, mais surtout de l'échange et du partage ! Une manifestation ludique pour informer les plus jeunes sur le «sport différent» et sensibiliser le plus grand nombre au handicap. Témoignant d'une profonde solidarité et d'un réel dépassement d'eux-mêmes, plus de 600 enfants venant de différentes écoles du département ont joué le jeu au complexe sportif René Roussière. De nombreux ateliers étaient proposés à nos jeunes sportifs en herbe : rugby, canoë-kayak, basket, pétanque, football...



Comme souvent pour ce type de manifestation, les services techniques de la commune ont été très sollicités pendant toute la journée.

21 JUIN

LA MUSIQUE S'INVITE À CAMARET

On a dansé tard dans la nuit le 21 juin pour la fête de la musique. Chez JB, cours du Midi, sur du son rock, et devant Le Bellagio, cours du Couchant, dans une

ambiance gipsy. L'apéritif organisé plus tôt dans l'après-midi par l'UCCAV sur la place de l'Eglise avait quant à lui des accents jazzy avec l'ensemble camarétois SoDjazZ.

27 JUIN

LES ÉCOLES PUBLIQUES À LA FÊTE !

C'est bien connu, la joie des enfants fait la bonne humeur des parents. Mais aussi des enseignants et des animateurs... La preuve avec ces photos prises lors de la fête des écoles publiques de Camaret-sur-Aigues vendredi 27 juin à la salle René

Roussière. Beaucoup de sourires et d'applaudissements pendant toute la soirée et une ovation particulière pour Jean Georgeot qui assure bénévolement matin et soir depuis qu'il est retraité la sécurité du passage pétons à la sortie de l'école Mistral.



Jean Georgeot fait appel aux volontaires pour le second



27 JUIN

LE RAM A FÊTÉ L'ÉTÉ

Environ 80 enfants, leurs parents et les assistantes maternelles des sept communes adhérentes ont participé le 27 juin à la fête de l'été du RAM organisé à la Maison Pour Tous.

Les enfants ont été accueillis autour de petits jeux spécialement adaptés à leur âge et à la chaleur estivale. Les parents étaient également invités à découvrir en photos les animations proposées tout au long de l'année. Pour l'occasion, les tout-petits de la crèche de Camaret, tout sourire, étaient eux aussi de sortie avec leurs animatrices. Les parents et les enfants fréquentant le LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) étaient également conviés. Pour tous, la matinée fut l'occasion de jolis moments de rencontres et de découvertes. Un pique-nique a clôturé la fête dans la joie et la bonne humeur.



Renseignements RAM :

04 90 46 87 36 - ram@camaret.org - www.camaret.org

12 JUILLET

UNE FOLLE JOURNÉE !

De mémoire de Camarétois, on n'avait pas vu depuis longtemps autant de monde pour faire la fête place de l'Eglise et à la Maison Bèque. La folle journée a commencé à 16 heures devant l'église où l'association Jeux Jubil' avait dressé ses stands pour le bonheur des petits et des grands. Elle s'est poursuivie tout l'après midi dans les rues du cœur de ville avec les saltimbanques cracheurs de flammes et s'est terminée en apothéose dans le parc de la Mai-

son Bèque où près de 200 joyeux convives, s'étaient donnés rendez-vous pour un banquet dansant de l'amitié camarétoise qui s'est achevé tard dans la nuit. Une mention spéciale à Fanny Biscarrat, benjamine du Conseil municipal, qui a interprété avec beaucoup talent et un bel aplomb des chansons d'Edith Piaf, accompagnée par l'orchestre de Lionel Chayas. Une ambiance de 14 Juillet, sous les fanions tricolores, avec 48 heures d'avance.



22 JUILLET

CAMARET, TERROIR DE MUSIQUE

Pour le premier des six concerts du festival « Musiques dans les Vignes », initialement prévu dans le parc de la Maison Bèque, mais déplacé à cause du vent, la chapelle Saint-Andéol a fait le plein le 22 juillet, une affluence jamais vue à Camaret pour cet événement. La centaine de personnes présentes a salué par une ovation la perfor-

mance des pianistes Nino Pavlenichvili et Corine Durous pour leur interprétation brillante et généreuse. Réunis ensuite à la mairie, artistes et spectateurs ont pu échanger autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité avec la participation de vignerons du Plan de Dieu.



15 AOÛT

LES ANNÉES 80 DE RETOUR !

Plébiscite inespéré pour la 1ère soirée « Années 80 » organisée par la municipalité le 15 août au stade du motoball : entre 600 et 700 personnes ont dansé,

dîné, chanté et fait la fête jusqu'au bout de la nuit sur les musiques de l'orchestre camarétois «Génération 80 by Gérard Sinclair».



EMBOUTEILLAGE DE BONNE HUMEUR À LA GARE AUX ENFANTS !



Environ une centaine d'enfants chaque jour, et plus de 300 au total ont fréquenté l'accueil de loisirs de Camaret en juillet, et autant en août. Pour marquer le changement d'équipe d'animateurs saisonniers (11 en juillet, 13 en août), un «fes-

tival» a lieu à la Gare aux Enfants à chaque fin de session. Le 30 juillet et le 27 août, enfants, parents, animateurs et élus se sont donc retrouvés pour une fin d'après-midi ludique qui a permis à tous de découvrir les activités proposées tout au long de

l'été aux enfants. Maquillage, magie, maquettes, pâtisserie, comédie musicale ou encore ballet aquatique, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Mais c'est sans conteste l'atelier de la bonne humeur qui a été le plus fréquenté ! ★

LE CLUB ADOS SUR SON 31

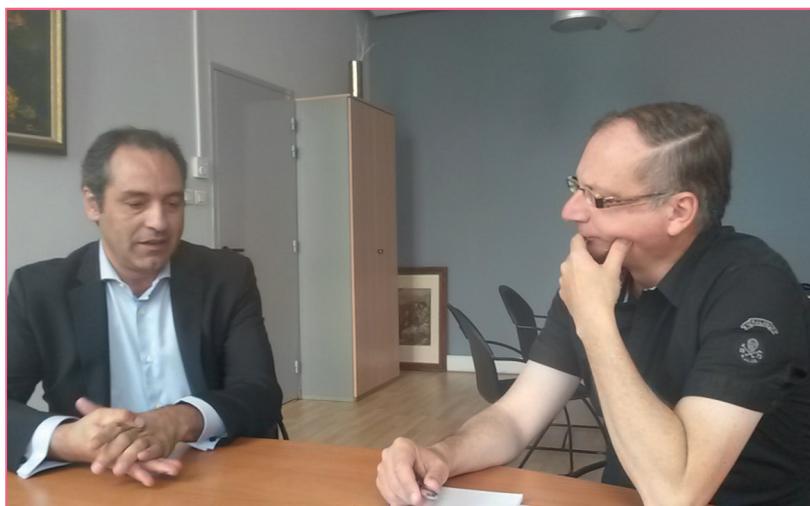
31 c'est le nombre de jeunes camarétois qui ont fréquenté le Club Ados en juillet. Un chiffre important, car la structure était

moribonde il y a encore peu, avant d'être reprise en main par le Service Jeunesse et animée avec talent par Catherine Gaignaire. Coïncidence :

c'est également le 31 juillet que le club avait choisi comme date pour faire sa fête de fin de session. Un chiffre porte-bonheur. ★



CAMARET SURVEILLE SON CABANON



La maire de Camaret Philippe de Beauregard a rencontré le 2 juillet le directeur du Cabanon, Carlos Alves. La nouvelle direction portugaise, qui a déjà investi plus de 2 millions d'euros pour moderniser le site, est consciente de l'intérêt tout particulier que porte la ville au Cabanon, en raison bien sûr de son poids économique, mais aussi parce que l'usine fait partie intégrante depuis sa création en 1947 du patrimoine et même du paysage camarétois. Tout le monde connaît quelqu'un qui, dans sa famille ou dans son voisinage, a travaillé au Cabanon. La municipalité soutient par conséquent tous les efforts qui seront entrepris pour pérenniser et développer l'activité du site. ★

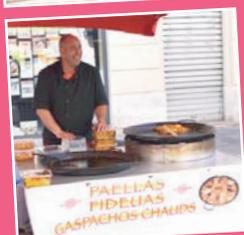
UN RADAR PÉDAGOGIQUE RUE JEAN-HENRI FABRE

Il ne flashe pas. Sa mission, exclusivement préventive, est de convaincre les automobilistes de « lever le pied » sur cette portion de l'agglomération bordée d'habitations et où malheureusement certains roulent trop vite. Ce radar pédagogique a été prêté à la commune par la Direction départementale du territoire et il a été positionné à l'intersection avec la rue Saint-Exupéry pour les usagers rentrant dans le village. ★



**Jour de marché à Camaret
tous les mercredis matin,
cours du Nord !**

Parkings gratuits à proximité : le Patioli, la Clavonne.
Camaret bouge. Faites bouger Camaret !



SPORTIF MÉRITANT !



Pour sa première participation aux 24 Heures rollers disputées sur la célèbre piste Bugatti du Mans, dans la Sarthe, Antoine Deschamps a fait fort puisqu'il a réalisé la meilleure performance de son équipe en bouclant le circuit de 4,2 km en seulement 9'40». Sur le plan collectif, son club, l'Avignon Roller Skating, peut s'estimer satisfait en obtenant la 161^e place sur les 540 équipes au départ. Antoine Deschamps entraîne la section roller de l'Amicale laïque. Depuis la rentrée, il anime également un atelier dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (TAP). Un grand bravo à ce sportif méritant très impliqué dans la vie de Camaret ! ★

FOLLE AMBIANCE AU REPAS DES SÉNIORS

Plus de 250 Camarétos - un chiffre record - se sont retrouvés à la salle René Roussière le 2 juin pour le traditionnel repas dansant des séniors organisé par la mairie. Après le banquet, d'autant plus apprécié qu'il avait été soigneusement préparé par un sympathique traiteur camarétois qui a choisi de travailler au pays, le maire et l'équipe municipale ont ouvert le bal qui s'est prolongé tard dans l'après-midi. Philippe de Beauregard avait fait part auparavant de sa grande joie et de son émotion de participer pour la première fois en tant que maire à ce beau rendez-vous placé sous le signe de la mémoire camarétoise et de la reconnaissance due à nos anciens. ★



PASSAGE DE TÉMOIN À SAINT-ANDÉOL

Partie en retraite en juin à la fin de l'année scolaire, Martine Rousseau était une figure à Camaret. Directrice de l'école privée Saint-Andéol depuis près d'un quart de siècle, elle était également enseignante et a vu passer sur les bancs de sa classe des générations d'élèves

qui sont aujourd'hui pères et mères de famille. En tant que directrice, elle a supervisé les récents travaux de rénovation et d'agrandissement de l'établissement, et notamment la création de la nouvelle aile qui abrite le bâtiment de la maternelle. Elle ne laisse que d'heureux souvenirs à

ceux qui ont travaillé avec elle et la municipalité lui souhaite une longue et heureuse retraite. Véronique Arnaud, qui reprend le flambeau, a dirigé l'école privée de Nyons pendant 34 ans. Elle prend ses fonctions à Camaret dans un établissement qui tourne bien. ★

BRÈVES



Soleil et bonne humeur pour la journée des associations

Pour son grand retour dans les rues du village, la Journée des Associations a bénéficié d'un soleil radieux le 7 septembre. Plus d'une trentaine de clubs et d'associations ont présenté leurs activités aux Camarétos. Le buffet campagnard organisé le soir à la salle Roussière a réuni une centaine de convives.



70^{ème} anniversaire de la libération de Camaret

Le 70^e anniversaire de la libération de Camaret par les Américains le 26 août 1944 a été célébré le dimanche 7 septembre devant la fresque située place de l'Eglise. Des véhicules d'époque étaient présents.

PRÉVENTION ROUTIÈRE À L'ÉCOLE



En collaboration avec la Police municipale de Camaret-sur-Aigues, dans le cadre de la prévention routière, les enfants de CE1, CE2 et CM1 des écoles primaires Mistral et Aman-diers ont participé avec leurs professeurs à trois représentations

du spectacle interactif en chansons « Sur la route avec Annabelle la cocci-nelle » les 16 et 17 juin au centre aéré La Gare Enfants.

UN 2^{ÈME} POINT DE LIVRAISON A CAMARET !

Après Camaret Optique, qui fait relais Kiala UPS depuis un an, un 2^{ème} point de livraison vient d'ouvrir à Camaret, cette fois sous l'enseigne Relais Colis, au magasin presse et déco « La Bret'Ence » de Myriam et David, dans leur boutique du cours du Midi.

dmlabretence@orange.fr
04 90 37 23 49.



Calendrier scolaire 2014/2015



Académie d'Aix-Marseille - Zone B

Vacances de la Toussaint :
du 18 octobre au 2 novembre inclus.

Vacances de Noël :
du 20 décembre au 4 janvier inclus.

Vacances d'hiver :
du 21 février au 8 mars inclus.

Vacances de printemps :
du 25 avril au 10 mai inclus.

Vacances d'été :
à partir du 4 juillet.

NOUVEAU

Déposez facilement vos petites annonces : troc, offres et demandes de services, offres et demandes d'emploi, etc. sur la page facebook de la Ville de Camaret

<http://www.facebook.com/pacamaret>



Erratum

Nous présentons nos excuses à Jacques Cochet, président des CATM que nous avons par erreur prénommé Maurice dans le précédent numéro du Ravelin. Nous présentons également nos excuses à Mme Renée Sovera que nous avons oublié de citer parmi les représentants de la ville au CCAS.

Par ailleurs, page 9, au lieu d'« élus de la majorité », pour les groupes de M^o Montagnier et de Mme Thibaud, il fallait lire évidemment «élus de la minorité». Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

COMMISSIONS MUNICIPALES

La place nous a manqué dans le n°1 du Ravelin pour présenter l'intégralité des commissions municipales.

Nous poursuivons avec les commission des finances et celle du personnel.

Commission relative aux finances

Sylvette Gill
Jean-Luc Da Costa
Antonio Muga
Elvire Teocchi

Christine Winkelmann
Michel Lagarde
Jean-François Menguy
Jean-Paul Montagnier

Commission relative au personnel

Antonio Muga
Michel Lagarde
Hervé Auriach
Annick Guerrero

Jean-Luc Da Costa
Emilie Lagier
Marlène Thibaud
Valérie Herfeld



ELLE A FÊTÉ SES 100 ANS

Marie Martin est née au Plan de Vaison le 1er août 1914 et a exercé toute sa vie le métier de couturière. Pour son centième anniversaire, un peu émue, mais très heureuse, elle était entourée par

ses nombreux amis, ses voisins et les élus de la commune, parmi lesquels le Maire, Philippe de Beauregard, et Annick Guerro, adjointe aux Affaires sociales.

RD 23 : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de recalibrage de la RD23 entre Camaret et Sablet fait actuellement l'objet d'une enquête publique jusqu' au vendredi 17 octobre inclus. Durant cette période, le public est invité à consulter les pièces du dossier et consigner son avis sur un registre déposé à l'Hôtel de Ville aux heures

habituelles d'ouverture. L'étude d'impact jointe au dossier d'enquête publique est également consultable sur le site www.vaucluse.gouv.fr. Le projet soumis à l'enquête publique prévoit la réfection de la RD 23 sur une portion de 8,5 km qui va du chemin des Mulets au carrefour

avec la RD 977. Sur cette section, il est prévu la création d'une chaussée de 7 m de large doublée des deux côtés par une piste cyclable de 1,5 m. Le projet comporte également le réaménagement du carrefour avec la RD 37 et la création d'un îlot en dur sur la RD 67. ★

CONSEILLER MUNICIPAL, UN MÉTIER SPORTIF !

La preuve avec ces photos de Raymond Karaszi, délégué à la vie associative, qui a bouclé le 31 mai en 5 h 16 mn les 42,195 km du marathon de Stockholm. Une performance impressionnante mais qui n'a pourtant rien d'exceptionnelle pour lui puisque le nouvel élu a déjà participé avec son club des 1000 pattes du Pontet aux marathons de Munich, de Lyon, de Bruxelles, d'Istanbul et d'Athènes, entre autres... Son meilleur chrono sur la distance : 4 h 24 mn en 2008. ★



NOUVELLES ENTREPRISES

VIVIANE DEPASSE

Création de bijoux en pâte polymère
14, avenue du Mont Ventoux
monjardinmerveilleux.wordpress.com
06 85 11 32 69



JEAN-PIERRE DEPASSE

Ebénisterie d'art
14, avenue du Mont Ventoux
jpdepasse@gmail.com
06 95 53 01 21



CHRISTOPHE MILLION

Coutelier-sellier
Avenue Fernand Gonnet
<http://www.cmillion.com>
06 33 06 57 98



VIE LOCALE

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.
Syndicat Mayres, Alcyon, Sev : mercredi matin.
Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 17h.

PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 9h à 12h et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Assistante sociale : 1^{er} et 3^e jeudis après-midi du mois sur RDV (Tél. 04 90 11 55 00).

Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA : mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous 04 90 28 85 74.
Mission locale : jeudi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h
Conciliateur de justice : sur RDV - Tél. 06 12 46 77 39
Consultation infantile (PMI) : 3^e lundi du mois de 9h à 12h
Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADVSEA) : Sur rendez-vous - Tél. 06 89 29 74 91
Ecrivain public : 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous - Tél. 06 48 15 54 35.
Isatis (association pour le soutien, l'accompagnement au travail et l'insertion sociale) : sur RDV - Tél. 04 32 76 03 90
Alpha médiation : sur rendez-vous 04 90 86 32 75

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h - 12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h. Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

La Provence : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr
Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

État civil

Juin 2014

NAISSANCES

- » SUDRE Théa née le 01 JUIN 2014 à GUILHERAND-GRANGES 07
- » LESSCHAEVE Mila née le 05 JUIN 2014 à ORANGE 84
- » DUPUY Thalia née le 09 juin 2014 à ORANGE 84
- » FAVIER Cyril né le 20 juin 2014 à ORANGE 84

DECES

- » PADILLA Rosa veuve ROURE décédée le 2 juin 2014 à ORANGE 84
- » IMPERAIRE François décédé le 6 juin 2014 à CAMARET SUR AIGUES 84

MARIAGES

- » CARLA Cédric et POULET Mélanie mariés le 7 JUIN 2014 à CAMARET 84
- » DUBAN Eric et DENEUX Candice mariés le 21 JUIN 2014 à CAMARET 84
- » THILL Patrick et MARON Marie-Hélène mariés le 28 JUIN 2014 à CAMARET 84

Juillet 2014

NAISSANCES

- » Ilan COTTONE né le 07 JUILLET 2014 à ORANGE
- » Camille ICARD née le 18 JUILLET 2014 à ORANGE
- » Léo HUBERT né le 19 juillet à ORANGE
- » Mélissa BARBIER née le 26 juillet 2014 à ORANGE

DECES

- » Narcisse BODELOT décédé le 2 juillet 2014 à ORANGE
- » Robert FONTANEAU décédé le 5 juillet 2014 à ORANGE
- » Jean-Claude SAUREL décédé le 13 juillet 2014 à VAISON LA ROMAINE
- » Hélène MURET décédée le 25 juillet 2014 à CAMARET

EXPRESSION LIBRE

ENSEMBLE POUR CAMARET

Après six mois aux responsabilités, la nouvelle majorité dirigée par l'extrême droite commence à montrer son vrai visage. Les premières décisions prises par la majorité ont été l'embauche d'un directeur de cabinet et d'un directeur de communication. Deux cadres supplémentaires au service du Maire, transfuges de la commune d'Orange, peut-être devenus indésirables, venus se recaser à Camaret. Coût pour les contribuables plus de 130 000,00 euros par an.

Bien entendu, le candidat Philippe De Beauregard s'est bien gardé de l'annoncer au cours de la campagne électorale. Dans le même temps le maire s'est attribué, avec l'accord de sa majorité, l'indemnité de fonction maximale prévue par la loi.

Le changement à Camaret, c'est aussi ça ! Notre groupe a été le seul à s'opposer à ces décisions.

D'autres choix contestables ont été faits depuis le mois d'Avril, l'espace réservé à l'opposition ne permettant pas de les détailler, c'est sous une autre forme que nous informerons prochainement les Camarétos. A très bientôt...

Marlène THIBAUD, Jean François MENGUY, Véronique CHOMEL, Laurent ARCUSET.

Réponse de la municipalité

Madame Thibaud est mal renseignée.

- Le coût réel pour la commune des deux cadres confirmés récemment recrutés est inférieur de plusieurs dizaines de milliers d'euros au chiffre qu'elle avance. Les missions qui leur ont été confiées s'inscrivent dans la volonté de la majorité municipale de dynamiser Camaret. Cet objectif ne devrait-il pas tous nous réunir ?
- Le montant de l'indemnité de fonction du maire est identique à celui que Mme Thibaud s'était elle-même attribuée en cours de mandat. Pourquoi ce qui était bon pour elle ne le serait-il plus pour son successeur dès lors qu'il a quitté son travail pour se consacrer davantage encore à la ville ?
- Si Mme Thibaud juge insuffisant l'espace réservé à l'opposition dans cette tribune, elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même puisque la municipalité a repris sans le modifier le règlement qu'elle avait fait voter.

LE RAVELIN : PLUS QU'UN MONUMENT, TOUTE UNE HISTOIRE !

Conçu à l'origine comme un ouvrage défensif, le Ravelin a vu sa destination se modifier au fil du temps. Il n'en demeure pas moins le monument le plus emblématique de Camaret. Rétrospective.

Autrefois appelé « *revelin* » ou encore « *ravalin* », le ravelin de Camaret est avant tout un édifice militaire. Historiquement, l'appellation tire son nom de l'italien « *rivellino* » qui fait référence à la « *demi-lune* », élément de fortification très répandu. Les « *revelins* » encadrant la porte principale permettaient de flanquer l'entrée de parties saillantes défensives.

On trouve la première mention du « *revelin* » de Camaret en 1565. Sans doute a-t-il été construit pour protéger la ville des assauts des troupes calvinistes, mais on n'a pas de certitude. En décembre 1585, le « *grand portail* », comme il est appelé à l'époque, reçoit un pont-levis qui vient renforcer le système de protection du village. En cas de danger, les douves larges de trois mètres sont remplies d'eau. Un siècle plus tard, une voûte est construite au-dessus de ce que les Camarétois nomment alors la « *grande porte* ».

Cette modification décorative a été conçue pour y placer l'horloge publique précédemment installée sur l'église.

Si le Ravelin est parvenu à traverser les siècles, ce ne fût pourtant pas sans peine ! En effet, le 11 janvier 1696, la construction s'écroule.

Elle ne sera reconstruite qu'en 1708, dans une architecture quasiment similaire à celle que nous connaissons aujourd'hui. De l'ancien ravelin, on ne connaît donc pas la forme. Quarante ans plus tard, c'est la tour de l'Horloge qui menace de s'écrouler. Les consuls font procéder à sa démolition en

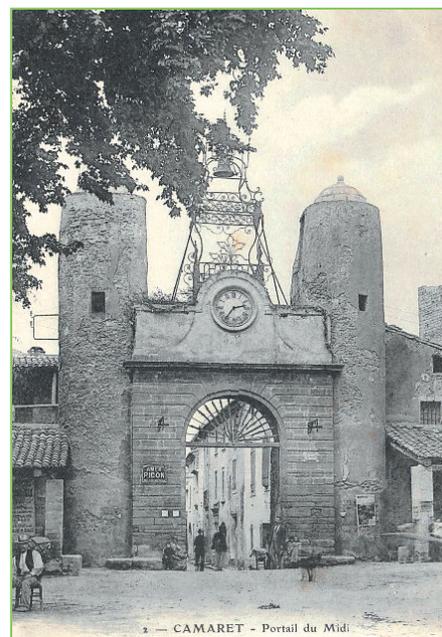
1749. L'édifice est reconstruit l'année suivante et le Ravelin devient la « *porte de ville* » de Camaret. Celle-ci arbore fièrement un campanile en fer forgé qui a été conçu pour soutenir une cloche. Le campanile est aujourd'hui classé monument historique.

Au Ravelin, on travaille, on danse... et on y garde des prisonniers

De 1708 à 1930, la maison qui fait l'angle du Ravelin abrite l'Hôtel de Ville. Le Ravelin est alors l'entrée principale du village car c'était la seule porte de ville dont la largeur permettait le passage des charrettes. Au XVIII^e siècle, les « *incants* » (c'est-à-dire les enchères) se tenaient chaque dimanche sous le Ravelin. C'est encore au Ravelin qu'est célébré pour la première fois le 14 juillet : l'édifice est décoré de guirlandes, de lanternes vénitiennes et de feux multicolores et, le soir, on y donne un concert.

Au XX^e siècle, les abords du Ravelin deviennent la place publique la plus fréquentée du village. On y commerce. On s'y retrouve pour discuter. Et c'est là que sont affichés les avis municipaux. Le 1^{er} août 1914, c'est donc naturellement sur la place du Ravelin que le maire de Camaret, Constant Latour, annonce officiellement la mobilisation générale.

Avec l'industrialisation, le village s'étend au sud, entre le cours du Midi et la rue du Mont Ventoux, mais le Ravelin conserve son rôle central. Une bascule communale



est installée devant la tour de droite, tandis qu'un « *estamaire* », c'est-à-dire l'aiguiseur, prend place de l'autre côté. L'essentiel des commerces camarétois, comme les épiceries ou les cafés, s'installent à proximité du monument. Un moulin à farine, puis une boulangerie occupent l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville. C'est également à cet endroit que se trouve la croix qui a été déplacée ensuite devant la chapelle Saint-Andéol.

La procession de la fête votive qui précède le feu d'artifice débute, elle aussi, sur la place du Ravelin et, chaque dimanche, ou presque, l'orchestre « Harmonie indépendante » s'y installe pour jouer des airs entraînants sur lesquels les Camarétois viennent danser. Les historiens mentionnent également que l'une des tours du Ravelin a servi de prison au tout début du XX^e siècle. Mais on n'en sait pas davantage. ★

CINQ OEUVRES D'ART À RESTAURER

La commission Gagnière est chargée de donner des avis sur les aides financières accordées par le département en faveur du patrimoine non protégé et qui, de ce fait, ne peut pas bénéficier d'aides de l'Etat. Accueillie à l'église paroissiale de Camaret le 11 juillet par Elvire Teocchi, 1^{ère} adjointe, déléguée à la culture, la commission, conduite par Eve Duperray et Sandra Chastel, a ainsi identifié cinq oeuvres dont la restauration pourrait être subventionnée.



L'Annonciation

Le tableau se trouve à la porte de l'église. Il a été anciennement restauré. Toutefois, la couche picturale a beaucoup souffert, il y a de nombreuses pertes de matière. La tension de la toile est bonne. Le cadre encrassé, grossièrement restauré, devait autrefois présenter une belle dorure.



La Vierge à l'enfant entre Saint Louis de Gonzague et Saint François

Elle aussi invisible du public, cette oeuvre est clairement inspirée de la Vierge de Murillo et représente La Vierge à l'enfant entre saint Louis de Gonzague et un deuxième personnage qui pourrait être saint François d'Assise. Ce tableau du XIX^e siècle, monté sur un châssis en résineux, devait se trouver à côté des fonts baptismaux.

L'ex-voto des Pénitents blancs

Conservé dans la sacristie, le tableau représente les pénitents blancs

de Camaret en procession à Notre-Dame de Santé à Carpentras. Cette oeuvre mériterait d'être restaurée. Qui plus est, un rare papier manuscrit a été collé sur la face de l'oeuvre dont il relate l'histoire. Le papier se dégrade et l'encre tend à devenir transparente et illisible. Après restauration, cet ex-voto pourrait être installé au-dessus de la porte de la tribune dans la nef de l'église.

La Congrégation des jeunes gens de saint Louis de Gonzague

Dans la petite sacristie de droite, la peinture de *La Congrégation des jeunes gens de saint Louis de Gonzague*, du XVIII^e siècle, est assez abîmée. Sa composition, son thème, et les personnages représentés en font pourtant une oeuvre très intéressante au regard de l'histoire provençale des confréries pénitentielles.

La Remise du scapulaire à saint Simon Stock et saint Andéol

Cette oeuvre du XVIII^e siècle, actuellement accrochée au bas de la nef, est dans un relatif bon état général. La couche picturale est soulevée, on note un écaillage lié à un réseau de craquelures d'âge. La tension de la toile est toutefois bonne. Le cadre est d'époque, il manque une partie de son agrafe supérieure, peut-être coupée pour faire entrer l'oeuvre à l'emplacement où elle se trouve aujourd'hui.

UN EXEMPLE DE RESTAURATION RÉUSSIE LA SAINTE FAMILLE, DE PIERRE PARROCEL (1670 - 1739)

Le tableau, monumental, a été restauré en 2010 par Thierry Martel grâce à une subvention de 4.770 € de la commission Gagnière. Un deuxième passage de la commission en 2011 a permis de débloquent une subvention complémentaire de 1.760 € pour le transport et l'étude de l'oeuvre au Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP) à Marseille. Troisième d'une dynastie de peintres avignonnais très réputés, formé dans les meilleurs ateliers à Paris, chez son oncle Joseph Parrocel, célèbre peintre de batailles, à

Rome dans l'atelier de Carlo Maratta et à Venise, Pierre Parrocel a bénéficié de son temps d'une très grande notoriété. Resté fidèle à l'art religieux qui avait fait la réputation de son père Louis Parrocel, on peut apprécier quelques unes de ses plus belles toiles à Notre-Dame des Doms et au Musée Calvet à Avignon, ainsi qu'à la collégiale Notre-Dame des Anges à L'Isle sur Sorgue, à l'église Notre-Dame de Nazareth à Valréas, à la cathédrale Saint-Véran à Cavillon et à Apt à la cathédrale Sainte-Anne, mais aussi au Mans, au musée Tessé, entres autres.



La sainte Famille est accrochée dans le chœur de l'église.

VIVIANE ET JEAN-PIERRE DEPASSE UN COUPLE DE CRÉATEURS AU PARCOURS ATYPIQUE

Jean-Pierre nourrit depuis toujours une passion pour le bois que sa carrière professionnelle à l'international l'avait obligé à mettre entre parenthèses. Viviane travaille des bijoux en pâte polymère depuis qu'elle a abandonné sa carrière de chef d'entreprise au Canada pour suivre son mari au Mexique. Ils ont choisi Camaret pour débiter leur nouvelle vie d'artisans créateurs.



Installés depuis deux ans rue du Mont Ventoux, ils prouvent que rien n'est impossible à qui a la volonté de réussir. A son retour en France, Jean-Pierre Depasse a travaillé comme consultant pour le compte de grandes entreprises du secteur électrique. Il a suivi ensuite les cours de l'école supérieure d'ébénisterie d'art d'Avignon au Thor. Installé à Camaret depuis l'année dernière, il a transformé son garage en atelier.

Là, il fabrique, répare et restaure du mobilier dans les règles de l'art, ce qui veut dire qu'il travaille exclusivement à la main : « *Je n'aime ni l'odeur ni le bruit des machines. Bien sûr, le travail est plus lent, mais rien ne remplace le plaisir de voir glisser le rabot et le ciseau sur le bois* ».

A la demande, Jean-Pierre offre également une seconde vie aux meubles en les réveillant avec des mélanges de couleurs et de matières inattendues obtenus à base de pâtes polymères préparées par son épouse Viviane. Le résultat est tout à fait surprenant.

Viviane est en effet une spécialiste reconnue du modelage depuis 1996. Elle a d'abord gravé des oeufs d'autruche mais a dû cesser cette activité qui était trop bruyante pour être exercée en appartement. Elle s'est alors mise à la pâte polymère et crée depuis des bijoux fantaisie, certains très simples, d'autres d'une complexité et d'une beauté stupéfiantes.

« *J'ai passé beaucoup de temps à comprendre et à assimiler les méthodes de travail des autres polyméristes ; lorsqu'on est artisan, il*

faut rester humble ». « *J'adore la transparence, ajoute Viviane, et sur mon blog vous verrez que je favorise maintenant les bijoux blancs et translucides, en sautoir, en pendentifs et en boucles d'oreilles* ».

C'est en observant le travail des autres artisans, en échangeant des conseils avec eux et en puisant dans sa propre imagination créatrice que Viviane trouve son inspiration.

Viviane Depasse

- » www.monjardinmerveilleux.wordpress.com
- » 06 85 11 32 69

Jean-Pierre Depasse

- » jpdepasse@gmail.com
- » 06 95 53 01 21



AU PROGRAMME

JUSQU'AU 5 OCTOBRE

Exposition de peintures a-tempera

de S. Aulagnon et J.-C. Geslain proposée par L'Atelier de Camaret. Chapelle Saint-Andéol. Mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h, dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. www.a-arts-s.fr

DU 13 AU 19 OCTOBRE

Festival du film de Camaret à l'espace René Roussière

Entrée : 5 €. Tarif réduit : 4 €. www.cineval84@free.fr

Lundi 13 octobre
21h00 : De toutes nos forces

Jeudi 16 octobre
20h30 : States of Grace

Dimanche 20 octobre
16h00 : Planes 2
18h00 : La voleuse de livres

Mardi 14 octobre
20h30 : Philomena

Vendredi 17 octobre
21h00 : Jersey Boys

Mercredi 15 octobre
14h30 : Avis de Mistral
20h30 : Boyhood

Samedi 18 octobre
16h00 : Au premier regard
18h30 : Cheval de guerre

18 OCTOBRE

Centenaire de la guerre 1914-1918

18h : Ciné Ravelin rend hommage aux combattants de la Grande Guerre avec le film «Le cheval de guerre» de Steven Spielberg (durée : 2h15mn). Salle René Roussière. Entrée : 5 €. Tarif réduit : 4 €. Réservation avant le 10 octobre :

06 88 02 71 62. www.cineval84@free.fr

20h45 : Repas des Poilus organisé par les Anciens Combattants de Camaret-Travaillan. Salle Roussière. 20 € par personne. Menu : apéritif / soupe au pistou / rôti de porc / salade-fromage-dessert / café. Vin à volonté. Réservation avant le 10 octobre : 04 90 37 23 50 / 06 62 85 27 25 / 06 88 02 71 62.

11 NOVEMBRE

Cérémonie patriotique au monument aux morts, cimetière communal.

14-21 NOVEMBRE

Exposition Les femmes dans la guerre 1914-1918, avec l'association Eclats de Lire, à la Chapelle Saint-Andéol.

22-30 NOVEMBRE

Rétrospective consacrée à la 1^{ère} guerre mondiale à la chapelle Saint-Andéol organisée par l'ONAC et les ACPG-CATM

22 NOVEMBRE

Camaret fête ses vins

- Fin d'après-midi : dégustation de vins dans le coeur du village,
- A partir de 19h30 : grande soirée dansante à l'espace René Roussière organisée en association avec les Jeunes Agriculteurs. Renseignements à l'accueil de la mairie : 04 90 37 22 60.

14-15-16 NOVEMBRE

Rallye Terre de Vaucluse

Plateau technique sur le stade du motoball.

29-30 NOVEMBRE

Marché de Noël : artisanat, cadeaux, bourse aux jouets et animations pour les enfants à l'espace René Roussière.

1^{ER}-23 DÉCEMBRE

Salon des santons organisé par Les Amis de l'Orgue à la chapelle Saint-Andéol.

4 DÉCEMBRE

Goûter des séniors : spectacle cabaret dansant avec la troupe Frenchie's Folies à l'espace René Roussière. Inscription à la Maison Pour Tous : 04 90 37 82 83.

14 DÉCEMBRE

Concert de Noël avec la Chorale Au Choeur des Vignes à l'église paroissiale. Renseignements : Les Amis de l'Orgue. Tél. : 04 90 37 71 80.

ANNONCES

Cours spécial musette, Rock'n roll, Lindy hop (swing), salsa-bachata, cha-cha, etc.
Amicale laïque de Camaret
04 75 96 77 47 - 07 81 32 56 88 - 04 90 37 70 22

CALENDRIER DES LOTOS 2014-2015

Salle polyvalente - Camaret sur Aigues

LOTO CEE MAIRIE
LOTO AMICALE SAPEURS POMPIERS
CLUB BEL AUTOMNE
APPEL ST ANDEOL
CHORALE
AVENIR SPORTIF CAMAR.
UCAV
ACPG-CATM
GROSSE BOULE
AMIS DE CAMARET
LOTO PAROISSE
MOTO-BALL CAMARET
L'OUIME
TENNIS CLUB

DIMANCHE 12 OCTOBRE 14h30
SAMEDI 25 OCTOBRE 14h30
DIMANCHE 02 NOVEMBRE 14h30
DIMANCHE 09 NOVEMBRE 14h30
SAMEDI 15 NOVEMBRE 20h30
DIMANCHE 16 NOVEMBRE 14h30
DIMANCHE 23 NOVEMBRE 14h30
DIMANCHE 07 DECEMBRE 14h30
DIMANCHE 04 JANVIER 15h00
DIMANCHE 11 JANVIER 14h30
DIMANCHE 18 JANVIER 14h30
DIMANCHE 08 FEVRIER 14h30
DIMANCHE 15 MARS 14h30
DIMANCHE 29 MARS 14h30

14h30
14h30
14h30
14h30
20h30
14h30
14h30
14h30
15h00
14h30
14h30
14h30
14h30
14h30
14h30

